

Destruction de la psychiatrie, disparition du citoyen ?

L'hygiénisme prophylactique ambiant réalise une promotion : pivotant de la psychiatrie à la santé mentale, les psychiatres seront dorénavant des santémentalistes par décret.

Nul n'ignore cependant – et les praticiens, comme les politiques sont bien placés pour le savoir – qu'il est rare que l'on puisse atteindre soi-même cette bonne santé, publique au demeurant, que l'on ne cesse de prôner pour son prochain. Serait-ce par contrainte psychologique ou par corps.

On s'étonnera qu'une lettre de mission, qualifiant leurs tâches par anticipation, dépossède les praticiens de leurs responsabilités légitimes, et mandate – pour faire passer la pilule – certains de leurs collègues. Ils en seront assurément remerciés, cependant que passera à la trappe ce qui est notoire : que la psychiatrie dans son long effort tâtonnant d'élaboration est d'abord fabriquée et définie par les psychiatres, même si certains cèdent sur leur discipline pour placer des écrans entre leurs malades et eux-mêmes.

Oserait-on dire à un savant ce qu'est sa mathématique, quand la charge de son écriture et des problèmes qui en découlent, lui revient ? On sait le prix que certains payèrent.

On peut rêver à des magiciens qui, devant les graves difficultés ambiantes, lèveraient nos hypothèques par la simple vertu de leur idéologie et de la place d'où ils hypnotisent. On sait qu'il n'en est rien. Mais il n'est pas sur que le baquet de Mesmer ait fait son temps.

Destruction de la psychiatrie : une clinique et des praticiens en voie de disparition, comme tous le reconnaissent, substitués par les normes d'un pseudo-savoir statistiquement préétabli qui laisserait accroire que nous tenons le bon bout pour peu que la longe ne soit pas trop courte.

Une science, légitime, bafouée par une économie à laquelle elle s'est soumise pour obtenir fonds et reconnaissance. Et, du coup, en régression spirituelle.

Une psychanalyse affrontée à des exigences évaluatives dont les critères, externes à son champ, ne peuvent que la discréditer en même temps que le lieu même d'où ces critères s'originent : celui de la névrose contemporaine, serait-elle celle de l'action publique.

Une république doit quand même répondre à cette petite demande : veut-elle des citoyens dignes de ce nom et aptes à répondre de leurs actes, ou des clones consensuellement normés et dispensés de l'autorité comme de la responsabilité de ce qu'ils effectuent ?

On peut toujours rêver à des français sages, épargnés par les toxiques, la délinquance et les malheurs conjugaux ou économiques, bons fils et bons pères, travailleurs pacifiques de leur trente-cinq heures, et enfin étrangers à toute peine, mis à l'abri de l'atmosphère déflagrante croissante, à quoi nul droit ne peut répondre. La réponse nous est connue et datée, celle de toutes les illusions, à savoir : la religion ou la botte. Cependant que la question est ailleurs, masquée sous les oripeaux d'une éthique, soit disant nouvelle, qui renverrait la peine légitime des hommes au vestiaire d'un « combat d'arrière garde » voire d'une ringardise hilarante. Nous avons beaucoup appris des jeunes gardes, qu'elles soient brunes, rouges ou de quelque autre couleur : elles ont toujours suivi les vieux renards.

Evoquera-t-on, pour les plus charpentés, la lente érosion morale entraînée par l'abdication progressive des principes, devant des pouvoirs qui ne seraient soucieux que d'un « Bien » dont personne, à ce jour, ne peut aisément donner la définition. Sauf à opérer du lieu de la perversion : révéler à l'autre ce que serait sa vérité supposée, tout en s'alimentant de son angoisse. Comment alors, lutter contre les addictions, seraient-elles médicamenteuses avec Autorisation de Mise sur le Marché ?

M. Czermak

Post Scriptum : quelques amis d'autres disciplines nous font remarquer que ce que nous écrivons de notre propre lucarne vaut tout autant pour eux-mêmes. Ils nous confirment ainsi que c'est bien comme missionnaires de la médecine que nous sommes placés.